

FEVRIER

Entrons dans le jubilé sous le signe de l'espérance

La lettre par laquelle le Pape François nous annonce le jubilé ordinaire de l'année 2025 s'ouvre sur ce verset tiré de la Lettre de Saint Paul Apôtre aux Romains : « L'espérance ne déçoit pas » (Rm 5,5).

Nous avons compris que l'espérance, au cœur de ce jubilé, est le fil conducteur de notre démarche spirituelle et pastorale.

Alors qu'est-ce qu'une année jubilaire ? C'est une période où les fidèles catholiques du monde entier sont encouragés et invités par le Saint Père (le Pape) à entreprendre une démarche spirituelle de rencontre vivante et personnelle avec le Seigneur, en Église universelle, en diocèse à travers un pèlerinage à Rome ou en local, doyenné et paroisse.

Quelles sont les origines du jubilé ? Tous les 25 ans, l'Église catholique invite ses fidèles à une « Année jubilaire », aussi connu sous le nom d'Année Sainte. C'est une tradition qui remonte à l'an 1300. Elle tire ses racines dans la Bible (du Livre des Lévitiques 25,8-13), une année de libération et de remise des dettes.

Et comment la vivre afin d'en recueillir les fruits ? Pendant ce temps de Carême plusieurs propositions et démarches nous seront proposées, à nous de nous mettre en route, comme des pèlerins d'espérance, pour annoncer en nous et autour de nous : « Voici le temps favorable accordé par le Seigneur » comme l'indique la Bulle d'indiction du jubilé : « l'espérance naît de l'amour et se fonde sur l'amour qui jaillit du cœur de Jésus transpercé sur la croix ». Notre diocèse va vivre ce temps de grâce par un voyage à

Rome du 24 au 29 Octobre 2025. Dans notre doyenné la Cathédrale Saint Maurice (Vienne) fait partie des trois lieux jubilaires, nous prendrons le temps en paroisse pour vivre un pèlerinage à Vienne.

Au cours de cette année jubilaire, soyons des signes tangibles d'espérance pour nos nombreux frères et sœurs qui vivent des situations difficiles.

Bonne et sainte année jubilaire

Armand Moudilou

Curé de la Paroisse